



établissement public de la Ville de Guidel
scène de territoire en Bretagne
lieu de fabrication et de partage

lestran.net

@lestranguidel
@surfskateculturefestival
@WhatEstran

WHAT

WORKSHOP **HYBRIDATION** **ARTS** **TECHNOLOGIES**

Appel à candidatures & compétences

Date d'ouverture de l'appel : **mercredi 21 juillet 2021**

Date limite de dépôt des candidatures : **dimanche 31 octobre 2021**

avant-propos

La fermeture récente des lieux culturels a obligé les artistes à se réinterroger en profondeur sur leurs pratiques, à questionner leurs manières de se retrouver et de créer dans un espace-temps commun, et de repenser les modalités de diffusion de leurs œuvres à l'attention du public. Au cœur de ces questionnements, les outils numériques sont apparus comme une possible réponse à certains de ces enjeux et de ces problématiques. Au-delà de leur aspect fonctionnel,

comment appréhender artistiquement les technologies numériques au stade même de la conception des œuvres ?

Comment les penser pour ce qu'elles renferment d'intrinsèquement poétique, narratif, créatif ?

Du point de vue pratique, les spectacles faisant appel aux technologies actuelles impliquent souvent la conception d'interactions complexes via des protocoles de communications hétérogènes, et l'utilisation d'outils difficiles à maîtriser, voire de logiciels développés spécifiquement. Les résidences de création telles qu'elles sont organisées ne sont pas

toujours en mesure de répondre à ces contraintes temporelles et à ces nouvelles manières de créer. De nombreux aller-retours sont nécessaires entre des temps de recherche, d'errance, de tâtonnement au plateau en condition, et des temps de développement en studio. Les équipes doivent ainsi pouvoir disposer de terrains de recherche, d'échange, de réflexion, d'expérimentation, mais aussi de temps pour appréhender un usage à la fois créatif, critique et personnel de ces outils.

les WHAT

L'ESTRAN – Scène de Territoire de Guidel se consacrant notamment aux numériques, en collaboration avec l'artiste intermédia scorvipontain Nicolas Bazoge, souhaite mettre en place à partir de la saison 21-22 les **WHAT** (Workshop Hybridation Arts & Technologies), **une série d'ateliers visant à favoriser la rencontre d'artistes et de créatifs de tous horizons autour d'un projet de mini-création faisant appel aux technologies actuelles** (robotique, captation du mouvement, intelligence artificielle, etc.). Ces workshops proposeront ainsi une mise à disposition d'espaces, de ressources matérielles et humaines ainsi que des temps de recherche / expérimentation / restitution afin de :

- **Faciliter la rencontre et l'échange** entre artistes, théoriciens, chercheurs, techniciens, programmeurs et ingénieurs.
- **Confronter des points de vue** multiples sur l'usage artistique des technologies dans le spectacle vivant, et inversement, sur l'influence de ces technologies sur les modes de créations.
- **Favoriser l'émergence de formes artistiques originales**, grâce à une connaissance et une prise en compte des singularités et des potentialités des outils numériques, ne plaçant pas nécessairement les technologies utilisées au centre du propos, mais se positionnant à son service.
- **Sensibiliser les équipes**, notamment à travers le partage d'expérience d'autres artistes, à la robustesse technique, à l'archivage, la documentation, l'organisation, la conservation, l'empreinte écologique et l'obsolescence des œuvres numériques.
- **Favoriser la construction d'une pensée critique**, argumentée et référencée, sur les technologies numériques dans l'art.
- **Questionner la diffusion des œuvres** via les réseaux informatiques et les nouveaux moyens de diffusion tels que la réalité virtuelle, la réalité augmentée, etc.), la notion d'effet de présence, de représentation en direct, de temps-réel et de temps différé.

modalités

Deux premiers workshops seront mis en place en février et avril 2022 (durant les vacances scolaires). **Ces résidences de recherche commune rémunérées seront des pages blanches de 4 jours axées sur la création d'un début d'œuvre co-construite, avec une possible présentation publique "en l'état" à leur terme.** Aucune obligation d'œuvre finie n'est demandée aux participants. De la même manière, dans le cadre des WHAT, L'ESTRAN n'a pas pour objectif la production d'une œuvre finie et diffusable professionnellement, mais bel et bien d'émuler la rencontre entre participants et de stimuler de nouvelles formes de création. Bien que la forme souhaitée par les organisateurs soit liée aux arts vivants et puisse être montrable à un public, elle pourra aussi

prendre la forme d'une installation, d'une performance, d'un œuvre multimédia, etc., voire tout cela à la fois. L'attention sera avant tout portée sur les projets transdisciplinaires montrant une volonté de collaboration entre participants et d'hybridation entre les domaines des arts, des sciences et des technologies.

Les participants créeront avec leurs propres outils (ordinateurs, interfaces, instruments de musique, imprimantes 3D, casque de RV, etc.). Dans la mesure du possible et du budget technique alloué aux workshops, du matériel spécifique et nécessaire à la réalisation du projet pourra être mis à disposition par L'ESTRAN. L'ESTRAN prendra en charge la rémunération des artistes et créateurs participant à ces résidences, ainsi que les frais de transports, restauration et hébergement selon les barèmes propres au dispositif.

candidature

Il n'y a pas de dossier type. Les candidat-e-s sont invité-e-s à faire part librement de leur candidature en adressant par mail une demande motivée (max. 5000 signes) en y joignant tout élément permettant d'une part, de découvrir leur pratique artistique et/ou technique (CV, portfolio, site internet, références, liens vers des précédentes réalisations, etc.) et d'autre part, de cerner leur désir de participer au WHAT (note d'intention artistique, idées de détournement ou d'utilisation atypique, créative d'une technologie, etc.).
Merci d'adresser vos dossiers par mail à what@lestran.net au format pdf uniquement. Les pièces jointes seront au besoin compressées dans un fichier unique (zip, rar) ne dépassant pas 15Mo. Merci de privilégier les liens hypertextes dans le dossier pdf.

sélection des candidat.e.s

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au **dimanche 31 octobre 2021**. Une première sélection sera effectuée début novembre à partir de ces dossiers. Des rencontres avec les candidats présélectionnés seront ensuite organisées dans les principales villes de l'Ouest (Lorient, Brest, Rennes, Nantes, Laval) ou par visio. À l'issue de ces rencontres, deux groupes de 4 participant.e.s seront constitués par les organisateurs pour chacun des deux workshops, selon les compétences de chacun et la pertinence des interactions possibles.

critères d'éligibilité

L'appel est ouvert aux créatifs (développeurs, programmeurs, codeurs, ingénieurs, etc.) et aux artistes relevant de tous les champs de la création contemporaine de l'Ouest de la France (Bretagne, Pays de la Loire, Normandie), de nationalité française, ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne ou ayant le statut de résidents en France.
Une attention particulière sera portée aux propositions des artistes récemment diplômés et en voie d'insertion dans le monde professionnel.
Les personnes inscrites dans un cursus d'études techniques ou technologiques supérieures sont éligibles. Les candidatures sont déposées à titre individuel et ne peuvent en aucun cas concerner l'accompagnement ou le soutien d'un projet déjà en production ou dont l'équipe serait déjà constituée.

contact

Xavier Le Jeune, directeur de L'ESTRAN
www.lestran.net
Nicolas Bazoge, artiste intermédia
www.nolaskey.com

Pour tout renseignement, merci d'adresser votre demande à what@lestran.net

page facebook @WhatEstran

L'ESTRAN bénéficie pour ce projet du soutien de



gestion des données personnelles

Les données personnelles collectées sont celles renseignées dans le dossier de candidature. Le renseignement de ces données est indispensable pour participer au présent Appel à candidatures et compétences. Les données sont conservées 1(un) an à compter de la date de clôture de l'Appel à Candidatures, à moins que le Candidat n'ait exercé son droit de suppression ou qu'une durée de conservation plus longue soit imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire. Pendant cette période, toutes les précautions utiles sont prises pour préserver la confidentialité et la sécurité des données et, notamment, empêcher qu'elles soient effacées, déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès. L'accès aux données est strictement limité aux employés et préposés habilités à les traiter en raison de leurs fonctions et soumis à une obligation de confidentialité. Conformément à la loi - informatique et libertés ! du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, le Candidat dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement relativement aux données personnelles le concernant ou encore de limitation du traitement. Le Candidat peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant. Ce droit s'exerce à tout moment, sous réserve d'identification, par courriel à : what@lestran.net ou par voie postale à l'adresse suivante : L'Estran - 1 allée de Kerprat - 56520 Guidel. Pour toute information complémentaire ou réclamation, le Candidat peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).